



LETTRE D'INFORMATION

N°5



Saint-Sébastien
Sud Loire

15 mai 2020

Tout ce qu'il faut savoir pendant le déconfinement



Madame, Monsieur,
Cher(e)s Sébastien(ne)s,

Le déconfinement n'est pas la fin de la crise liée à la Covid19.

La gestion de cette nouvelle étape est aussi complexe que la précédente pour les élus, dont les Maires, comme pour tous les autres décideurs qui ont à cœur de ne mettre personne en danger lors du redémarrage progressif des activités.

Concernant la réouverture des écoles, les 14 et 18 mai, je salue à nouveau l'esprit constructif et l'engagement de tous les acteurs concernés qui ont permis cette reprise dans le meilleur respect des consignes sanitaires pour les enfants et les adultes. L'ensemble des familles a été informé des dispositions sanitaires que nous avons prises, ainsi que des modalités de fonctionnement des temps périscolaires et de la restauration.

Environ 50 % des parents ont souhaité remettre leurs enfants à l'école. Dans ce cadre, et compte tenu des possibilités d'accueil, seuls 15 % des élèves de maternelle et 24 % des élèves d'élémentaire ont été accueillis le 14 mai dans nos 5 groupes scolaires publics. À partir du 18 mai, 18 % des élèves de maternelle et 36 % (au mieux) des élèves d'élémentaire pourront être scolarisés. Beaucoup d'agents municipaux ont été mobilisés, en renfort des équipes habituelles, pour encadrer cette rentrée en temps de crise. Je les remercie sincèrement. Les investissements, tant humains que financiers, déployés par les Villes peuvent légitimement nous réinterroger sur l'opportunité d'une réouverture des écoles imposée par l'État. Je comprends et partage les inquiétudes des parents, des enseignants et du personnel municipal, notamment compte tenu des conditions d'organisation imposées en école maternelle. Nous sommes loin de son rôle fondamental de construction du lien social et d'apprentissage dans un cadre apaisé.

Parallèlement, la Ville a mis en place un **accueil solidaire dans les centres de loisirs pour les enfants des personnels soignants et autres professions prioritaires** qui ne peuvent être accueillis dans leurs écoles compte tenu du seuil maximum de 15 élèves par classe fixé par l'Éducation Nationale.

Comme je vous l'ai annoncé, j'ai commandé via Nantes Métropole 30 000 masques lavables en tissu norme Afnor pour doter gratuitement chaque Sébastien(ne). **Si les délais de livraison annoncés par la métropole sont respectés, nous serons en mesure de distribuer ces masques les 19 et 20 mai.** Vous trouverez le détail des modalités de distribution dans cette lettre. Soyez convaincus que les services de notre Ville mettent tout en œuvre pour que cette distribution, difficile à organiser dans ce contexte de crise sanitaire et d'approvisionnement, se déroule le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Je vous assure de notre attention vigilante et de notre mobilisation dans cette phase de reprise progressive des activités.

Laurent Turquois

Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire



REPRISE PROGRESSIVE DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Sur cette première phase de reprise progressive d'activité, la Mairie reste fermée au public.

- ▶ Le service État-Civil reçoit sur rendez-vous pour les urgences (déclaration de décès, naissance, reconnaissance, cimetière). Contactez le **02 40 80 85 32**
- ▶ Contact du service social : **02 40 80 85 80**
- ▶ Contact de la Police municipale : **02 40 80 86 03**
- ▶ Contact du Guichetunik : **06 77 94 87 66**
- ▶ Contact urbanisme : **02 40 80 85 61**

Lorsque le fonctionnement normal reprendra, vous en serez avisés au plus vite.

Merci de votre compréhension.

Allocovid : l'INSERM a mis en place un N° d'appel : **0806 800 540** qui permet, à partir d'un questionnaire, l'évaluation des symptômes

Femmes victimes de violences : 3919 ou 114 (sms)
Allo enfance en danger : 119

Parents et futurs parents, pour être écouté, accompagné et soutenu :
enfance-et-covid.org
n° vert : 0805 827 827



ANNULATION DES MANIFESTATIONS

Pour le moment, la Ville s'adapte en fonction des directives du gouvernement. Nous rappelons que toute manifestation rassemblant plus de 10 personnes est interdite. En application de cette directive, la Ville annule toutes ses manifestations programmées jusqu'au 15 juillet. Nous communiquerons dans les semaines à venir pour les manifestations prévues après cette date.



RÉOUVERTURE DES ÎLES

Les îles de Loire sont à nouveau librement accessibles.

Cependant, pour la sécurité de tous, l'usage des aires de jeux et des structures sportives du parcours santé est interdit puisqu'ils ne peuvent pas faire l'objet d'entretien sanitaire régulier entre chaque utilisateur. Même en plein air, il est essentiel de respecter et d'appliquer les gestes barrières. Les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits.



RÈGLES DE SORTIES SPORTIVES

Le déconfinement progressif autorise la pratique sportive individuelle en extérieur sous certaines règles :

- ▶ Les rassemblements doivent se limiter à 10 personnes maximum dans le respect des gestes barrières. Il convient d'arriver en tenue de sport et avec son propre matériel (bouteille d'eau, serviette, matériel sportif, gel hydro alcoolique...).
- ▶ Une distanciation physique de 10 mètres doit être observée pour le vélo ou la course à pied et 5 mètres pour la marche à pied, avec 1,5 m d'écart en latéral entre chaque personne. Pour les sports plus statiques ou encore les séances d'échauffement et d'étirement, un écart de 4m² doit être respecté.
- ▶ Dès le retour à domicile, il est recommandé de laisser ses chaussures de sport dans l'entrée, mettre à laver sa tenue de sport (à 60° si possible), désinfecter son matériel et se doucher.
- ▶ Il est conseillé de reprendre l'activité sportive de manière progressive, en termes de durée et d'intensité. Si vous avez contracté le virus ces dernières semaines ou si vous présentez une pathologie chronique, consultez un médecin avant. Au moindre signe d'alerte (douleur dans la poitrine, essoufflement anormal, palpitations, fièvre...), stoppez l'effort et consultez un médecin.

LISTE DES ÉQUIPEMENTS DE PRATIQUE SPORTIVE EN PLEIN AIR RÉOUVERTS

Chaque pratique fait l'objet de règles spécifiques indiquées sur chaque site.

- ▶ Golf, partiellement de 13 h 30 jusqu'au 20 mai inclus. Réouverture sur horaire complet à partir du 21 mai.
- ▶ Terrains de tennis de l'Ouche Quinet (accès libre).
- ▶ Piste d'athlétisme (accès libre).

Les autres sites ne sont pas accessibles au public.

Merci de bien respecter les consignes pour permettre le maintien de l'ouverture de ces équipements.

Plus d'information sur le site du ministère des Sports : www.sports.gouv.fr



DES AIDES POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS EN VÉLO

Afin d'encourager l'usage du vélo, Nantes Métropole propose une aide de 50 € pour faire réparer son vélo. Cette aide s'ajoute à celle de l'État de 50 €. Une autre aide pouvant aller jusqu'à 200 € va également être mise en place par la métropole pour ceux qui souhaitent acheter un vélo électrique. Pour en savoir plus : <https://metropole.nantes.fr/le-deconfinement-sorganise/se-deplacer/velos-et-mobilites-douces>



SACS JAUNES

Compte tenu de la reprise d'activité, la distribution de sacs jaunes en porte à porte se fera du 18 mai au 11 juin dans vos boîtes aux lettres. Nous maintenons la distribution chaque lundi de 10 h à 12 h en mairie.



DISTRIBUTION DES MASQUES

30 000 masques en tissu norme Afnor ont fait l'objet d'une commande groupée via Nantes Métropole afin de pouvoir doter gratuitement chaque Sébastienais. Si les délais de livraison annoncés par la Métropole sont respectés, nous pouvons effectuer la distribution de ces masques les 19 et 20 mai, sur 6 lieux et selon les modalités suivantes.

Pour les Sébastienais inscrits sur les listes électorales, les distributions auront lieu salle Escall, salle d'éveil sportif de la Fontaine, gymnase de la Profondine, gymnase de la Martellière, et gymnase du Douet.

Attention, les créneaux de distribution se feront selon le rattachement des électeurs à leurs bureaux de vote habituels afin de gérer au mieux les flux et de respecter les précautions et consignes sanitaires dans l'intérêt de chacun. Merci de consulter attentivement les horaires et lieux de distribution ci-dessous.

SITES	MARDI 19 MAI		MERCREDI 20 MAI	
	matin 8h - 13h30	après-midi 13h30 - 20h	matin 8h - 13h30	après-midi 13h30 - 20h
1 Escall	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4
2 Salle d'éveil Fontaine	Bureau 5	Bureau 6	Bureau 7	
3 Gymnase Profondine	Bureau 8	Bureau 9	Bureau 10	
4 Gymnase Martellière	Bureau 11	Bureau 15	Bureau 16	Bureau 17
5 Gymnase Douet	Bureau 12	Bureau 13	Bureau 14	
6 Gymnase Abalo	Personnes non inscrites sur la liste électorale (fournir pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois)			

La remise des masques se fera sur présentation de la carte d'électeur (ou d'une attestation d'inscription sur la liste électorale de la commune) et d'une pièce d'identité et à raison de la présence d'une seule personne par foyer pour limiter les flux.

Il sera possible aussi de retirer des masques supplémentaires à condition de présenter une procuration sur papier libre, avec nom, prénom, adresse et signature du mandant. Il est possible également de télécharger une procuration sur le site internet de la ville.

Si des personnes souhaitent retirer des masques pour des enfants mineurs (15 à 18 ans), ils devront présenter leur livret de famille ou une photo de la page de celui-ci.

En fonction des besoins, une date supplémentaire de distribution pourra être fixée.

Nous demandons à chacune et chacun de faire preuve de sens civique et de respecter les consignes qui seront mises en place.

Concernant les personnes les plus fragiles recensées sur notre fichier du CCAS et les maisons de retraite, elles seront livrées par les agents de la Ville.



ACCUEIL SOLIDAIRE GRATUIT

Dans la mesure où l'Éducation Nationale a fixé un seuil de 15 élèves maximum par classe, pour les autres enfants qui ne pourraient être accueillis en classe par les enseignants, la Ville met en place un dispositif solidaire. Il permet d'accueillir dans ses centres de loisirs les enfants des personnels soignants et autres professions prioritaires avec présentation de justificatif, et les enfants où les situations familiales sont plus complexes dans la limite des places et des encadrants agréés et disponibles. Le respect du protocole sanitaire étant une obligation, la Ville restreint ces places d'accueil dans ses centres de loisirs. 39 places sont accessibles dans le centre de loisirs Marcellin VERBE (3 à 6 ans) et 55 places dans le centre de loisirs Aimée VERBE (6 à 12 ans). Ce dispositif solidaire d'accueil est mis en œuvre du lundi au vendredi (mercredi compris) de 7 h 30 à 18 h 30 et apporte une solution supplémentaire aux besoins de garde des familles. Cet accueil se réalise sous une modalité de simple surveillance et reste gratuit. Pour ce dispositif d'accueil, la famille devra fournir le repas froid à chaque enfant d'âge maternel ou élémentaire. Les demandes des familles pour solliciter cet accueil seront à adresser via une adresse mail dédiée : accueiljeunesse@saintsebastien.fr



UNE VISIOCONFÉRENCE SUR LE BURN-OUT PARENTAL

Le Carrefour des Familles s'adapte à la situation exceptionnelle en proposant une visioconférence sur le burn-out parental par Marie-Christine Eustache, consultante parentale et auteure, le jeudi 28 mai à partir de 19 h 45.

Cette problématique est d'autant plus d'actualité avec ces dernières semaines où les parents ont dû jongler avec brio entre le télétravail, les devoirs des enfants, les repas à gérer midi et soir, la tenue de la maison et on en passe.

Lors de cette conférence, vous aborderez cette notion de burn-out parental, les dommages causés et les opportunités possibles qui s'offrent à vous. Un temps d'échange sera également proposé pour clore cette rencontre.

Comment y participer ?

En vous inscrivant auprès du Carrefour des Familles au 06 13 36 95 75 ou en envoyant un mail à carrefourdesfamilles@saintsebastien.fr ou frince@saintsebastien.fr.

Une fois inscrit, vous recevrez toutes les modalités de participation à cette visio.



POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous traversez une période délicate ?

La psychologue de l'association de l'École des Parents et des Éducateurs reprend ses consultations par téléphone de manière anonyme et gratuite.

Quel que soit le problème (mal-être, échec scolaire, stress, problèmes familiaux, difficultés relationnelles...), elle sera à l'écoute et apportera ses conseils. Prochaines permanences : lundi 18 mai et lundi 8 juin de 16 h à 18 h.

Inscription auprès du PIJ au 06 75 02 39 07 ou pj@saintsebastien.fr



RÉSEAU BABY-SITTING

Vous êtes à la recherche d'un baby-sitter motivé ?

Le Point Information Jeunesse (PIJ) propose un fichier détaillé et répertorié par quartier de jeunes disponibles pour garder vos enfants. Certains

ont participé à une formation spécifique « baby-sitter » pour acquérir les compétences et les bons réflexes à la garde d'enfant. Contactez le PIJ pour recevoir le fichier de baby-sitters. Vous avez entre 16 et 25 ans et

vous souhaitez faire du baby-sitting ? Faites-vous connaître auprès du PIJ pour rejoindre le réseau baby-sitting. Contact : 06 75 02 39 07 ou pj@saintsebastien.fr

Hôtel de Ville - Place Marcellin Verbe - BP 63329
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex
Tél. 02 40 80 85 00 - Courriel : communication@saintsebastien.fr

Directeur de la publication : Laurent Turquois
Rédacteur en chef : Thomas Mabileau
Mise en page : service communication, ville de Saint-Sébastien-sur-Loire
Iconographie : www.flaticon.com
Impression : imprimerie Allais

www.saintsebastien.fr

